

COMMUNICATION

PROJET ÉOLIEN DE LA MRC DES SOURCES



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'espère que votre été se passe à votre goût. Marquée par les changements climatiques et des épisodes de météo extrêmes, la saison a également permis à notre administration de planifier l'automne à venir. Avec la rentrée qui s'amorce, il y a un dossier plus précis sur lequel je souhaite vous entretenir dans cette publication. Il concerne un projet des autres municipalités et villes de notre territoire, la MRC des Sources.

Appel d'offre d'Hydro-Québec pour 1 500 MW d'électricité

Avec les changements climatiques, le Québec est entré récemment dans une période charnière en matière d'énergie. Les besoins sont exponentiels et le gouvernement a amorcé une stratégie pour en distribuer davantage. **Il mise sur l'éolien pour y parvenir rapidement.**

Afin d'atteindre cet objectif, Hydro-Québec a lancé un appel d'offre pour acheter 1 500 mégawatts (MW) supplémentaires d'électricité. Les compagnies intéressées ont jusqu'au 12 septembre 2023¹ pour déposer leur projet. Les parcs éoliens retenus devront être opérationnels pour le 1^{er} décembre 2028.

Le pointage de l'appel d'offre inclut des critères qui favorisent une participation financière des municipalités et des Premières Nations dans des compagnies de production d'énergie éolienne, en partenariat avec le privé.

Janvier : contrat de la MRC avec la FQM

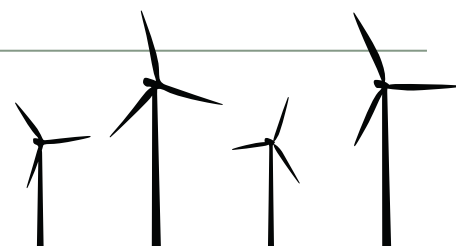
Le 18 janvier, lors de son premier atelier de travail de l'année 2023, l'administration de la MRC des Sources a :

(1) informé le conseil des maires et mairesses de notre territoire² de l'opportunité, pour ses municipalités et ses villes, de participer financièrement à un projet de production d'énergie renouvelable et que ce serait avantageux financièrement à long terme;

(2) informé le conseil que des discussions avaient eu lieu entre l'administration de la MRC et celles de conseils de bandes de la Nation Waban-aki afin de les sonder sur leur intérêt à participer financièrement à un éventuel projet d'affaires en lien avec la production d'énergie renouvelable;

[1] Au moment d'écrire ces lignes, l'appel d'offre prend fin dans 22 jours.

[2] La MRC des Sources comprend les Villes de Val-des-Sources et de Danville, les Municipalités d'Ham-Sud, de Saint-Adrien, de Saint-Georges-de-Windsor, de Wotton ainsi que la Municipalité du Canton de Saint-Camille.



(3) informé le conseil des maires et mairesses de la MRC des Sources qu'un projet de parc éolien serait avantageux financièrement pour les municipalités participantes;

(4) proposé au conseil des maires et mairesses de se doter d'une expertise politique, économique et légale dans le domaine de la production d'énergie renouvelable pour permettre des décisions éclairées de la part des municipalités et des villes de la MRC dans la négociation avec le privé et Hydro-Québec;

(5) proposé au conseil des maires et mairesses d'octroyer un contrat à notre association municipale, la Fédération québécoises des municipalités (FQM), pour qu'elle fournisse cette expertise avec son bureau de projets de production éolienne;

(6) proposé au conseil des maires et mairesses que ce contrat soit soumis au vote des membres de la MRC des Sources et octroyé officiellement la semaine suivante, le 25 janvier 2023, lors de la séance ordinaire de notre instance.

La semaine suivante, le contrat a été donné à la FQM. Je suis le seul à avoir voté contre.

Je vous recopie ici ce que je vous ai écrit dans *Le Babillard* du mois de février 2023 :

[...] à mon arrivée en poste comme maire en 2017, nous avons mené à Saint-Camille près de dix consultations publiques qui ont mené à l'adoption d'une planification stratégique. La protection du paysage agroforestier de notre communauté y a été inscrite comme une priorité.

Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre le projet à la MRC et j'y ai inscrit ma dissidence.

Depuis, le conseil municipal de Saint-Camille a adopté une résolution demandant à la MRC de travailler davantage en collaboration et de mieux communiquer ses intentions dans ce dossier. Nous poursuivrons notre travail de vigilance dans les prochaines semaines puisque le projet va évoluer rapidement : Hydro-Québec s'attend à recevoir des propositions d'ici le mois de septembre.

Mars, avril et mai : Plan A Capital et BluEarth Renewables approchent des propriétaires fonciers de la MRC des Sources pour des éoliennes

Au printemps, une firme d'investissements de Montréal, *Plan A Capital*, s'est associée à une entreprise éolienne de Calgary, *BluEarth Renewables*, pour développer un parc de 26 éoliennes dans Les Sources. Des propriétaires de terrains ont été sondés par les deux entreprises pour connaître leur intérêt à héberger des éoliennes pendant 30 ans, moyennant une compensation annuelle.

Appuyé par la FQM, l'administration de la MRC des Sources a eu de nombreux échanges avec *Plan A Capital* et *BluEarth Renewables* afin d'établir une entente entre elles et les municipalités du territoire dans le but de former une compagnie, *Projet éolien des Sources*, et participer à l'appel d'offre d'Hydro-Québec.



Juin et juillet : confirmation de la participation financière des municipalités

À la fin du mois de juin, l'administration de la MRC des Sources a envoyé à toutes les municipalités du territoire un exemple de résolution à faire adopter par les conseils municipaux intéressés et ainsi confirmer leur participation financière à la compagnie avec *Plan A Capital* et *BluEarth Renewables*.

Le conseil municipal de Saint-Camille s'est penché sérieusement sur la question lors de son atelier de travail du mois de juillet. Pour nous, le dossier allait beaucoup trop vite.

Aucun plan d'affaires ne nous a été présenté et la hauteur des sommes à investir par règlement d'emprunt demeurerait inconnue. Aucun plan de communication n'avait été établi advenant des réponses favorables et aucun plan de consultation de la population n'avait été mis sur pied.

Pour le conseil municipal de Saint-Camille, il aurait été irresponsable de s'engager financièrement dans un projet de plus d'un demi-milliard de dollars sans ces informations. Lors de la séance, nous avons unanimement voté contre une participation financière dans *Le Projet éolien des Sources*.

Toutes les autres municipalités du territoire ont voté en faveur d'une participation financière. De plus, à l'initiative de l'administration de la MRC, les conseils de bande de Wôlinak et d'Odanak ont également été joints à l'aventure. Ces huit organisations détiennent, ensemble, 50% de la nouvelle compagnie; *Plan A Capital* et *BluEarth Renewables* ont l'autre moitié.

Août : première rencontre avec Plan A Capital, appui de la MRC au projet et portes ouvertes à Wotton et Saint-Georges-de-Windsor

Le 9 août 2023, une première rencontre a eu lieu entre *Plan A Capital* et les membres du Conseil de la MRC. Le parc éolien comporterait 26 éoliennes de 700 pieds de haut, concentrées sur les territoires de Wotton et Saint-Georges-de-Windsor.

Le projet coûterait entre 375 M\$ et 525 M\$ à développer.

Pour compléter le dépôt à l'appel d'offre d'Hydro-Québec pour le 12 septembre, le conseil de la MRC doit adopter une résolution lors de la séance du 23 août pour confirmer son appui au projet des huit organisations municipales avec *Plan A Capital* et *BluEarth Renewables*.

La résolution affirme que l'appui de la MRC est conditionnel à l'acceptabilité sociale du projet.

Des portes ouvertes pour la population auront lieu les 29 et 30 août 2023 dans ces deux municipalités. *Plan A Capital* a embauché la firme *Activa Environnement* pour y tenir des kiosques d'informations sur les impacts environnementaux d'un parc éolien. Il n'est pas prévu de partager des données sur le montage financier du projet.



Site Web des promoteurs
BluEarth Renewables et
Plan A Capital
dessaireswind.ca/fr/



Page d'information de la MRC
<https://mrcdessaires.com/informations-concernant-le-potentiel-de-projet-eolien-sur-le-territoire-de-la-mrc-des-sources/>

Les prochaines étapes

Hydro-Québec dévoilera en avril 2024 les projets retenus dans le cadre de son appel d'offre. Si *Le Projet éolien des Sources* fait partie de cette liste, des consultations seront tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), à l'automne 2024.

Si l'acceptabilité sociale n'est pas présente, la compagnie *Projet éolien des Sources* sera démantelée et les frais engagés jusque-là seront partagés par les parties prenantes.

Si l'acceptabilité sociale est au rendez-vous, les organisations municipales financeront leur moitié du projet par des règlements d'emprunt l'année suivante, pour environ 250 M\$.

Comme vous le constatez, il s'agit d'un projet majeur pour notre territoire et la prochaine génération puisqu'un éventuel parc éolien sera en fonction jusqu'en 2058.

Je siége au sein de ce conseil depuis 2017. On m'a répété souvent que nous sommes la première MRC au Québec à avoir adhéré, en 2014, à un *Agenda 21 local*, une planification en développement durable, qui guide toutes nos actions. Sa vision? Une gouvernance partagée entre toutes les organisations du territoire ainsi qu'une participation active des citoyennes et des citoyens dans les décisions.

Dans sa rapidité à répondre à l'appel d'offre d'Hydro-Québec, je n'ai pas l'impression que *Le Projet éolien des Sources* respecte les orientations de notre Agenda 21. Les prochains mois seront névralgiques et testeront l'adhésion de notre territoire aux valeurs que nous nous sommes engagés de défendre auprès de notre population : la transparence.

Je joins ma voix à celle des membres du conseil municipal de Saint-Camille pour vous encourager à suivre le projet, à chercher de l'information et à participer pleinement aux consultations. Faites-vous entendre : c'est la seule façon de combattre le cynisme et de maintenir notre démocratie.

Pour en apprendre davantage sur les dossiers municipaux, je vous invite à suivre la page *Facebook* de la Municipalité et à suivre le bulletin municipal dans vos boîtes aux lettres. Je vous invite au passage à assister à la prochaine séance du conseil municipal!

Soyez heureux,



Philippe Pagé

Maire de la Municipalité du
canton de Saint-Camille

Courriel : maire@saint-camille.ca

Cellulaire : 819 578-7546

Pour nous joindre:

Municipalité du canton de Saint-Camille

819 828-3222 | info@saint-camille.ca | www.saint-camille.ca